

EPPU Nelson Mandela
6, rue des Écoles
33 920 SAINT CHRISTOLY DE BLAYE
Tél. : 05 57 42 51 06
Mail : E.StChristolyDeBlaye@ac-bordeaux.fr

**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 1er TRIMESTRE**

Jeudi 9 novembre 2023

Circonscription : Blaye (33)

Présents :

Présidente – directrice d'école : Mme Ludivine Esquer-Giret

Equipe Enseignante :	Mme Zerbib: professeur des écoles (TPS/PS/MS) Mme Gabriel: professeur des écoles (PS/MS) M Verdeau: professeur des écoles (MS/GS) Mme Duville: professeur des écoles (GS) Mme Higonencq: professeur des écoles (CP1) Mme Marchi: professeur des écoles (CP2) Mme Naulé : professeur des écoles (CE1-A) Mme Viry: professeur des écoles (CE1-A) Mme Mayol: professeur des écoles (CE1-B) Mme Germain: professeur des écoles (CE2-CM1-A) M Aufrère: professeur des écoles (CE2-CM1-B) Mme Dumas: professeur des écoles (CM2) Mme Dotal: professeur des écoles (UPS-EFIV)
Représentant(s) de la mairie :	Mme Picq (mairie) Mme Beau (conseillère municipale) Mme QUEYLAT (conseillère municipale)
Parents d'élèves :	Mme DROUET RUFFINO Emmanuelle Mr DUBOIS Romain Mme ARNAUD Karen Mme BOUCAUD Emma Mme COULON Laura Mme PARIEL Abigail Mme PESQUIDOUS Sylvie Mme CONDE Charlène

Excusé(e)s :

- Mme Hache, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Mme Lavielle et Mme Deyres, représentantes des parents

Début du conseil d'école à 17h35

Secrétaire de séance : DUVILLE Aurore

➤ **Présentation du nouveau conseil d'école et résultat des élections de parents d'élèves**

Les élections ont eu lieu le vendredi 13 octobre. Il y avait une seule liste de 7 parents candidats qui ont donc tous été élus.

Le taux de participation cette année est de 52,38 % (soit 154 votants sur 294, 116 suffrages exprimés).

Le nombre de représentants de parents n'étant pas atteint après ces élections, un appel aux volontaires a eu lieu, à la suite duquel 3 parents se sont présentés. Il y a donc 10 parents représentants pour cette année scolaire, dont les noms sont affichés dans le tableau au portail de la maternelle et dans celui du portail de l'élémentaire. Ils sont joignables sur leurs adresses mails.

Règlement intérieur du conseil d'école (envoyé par mail) : vote du règlement qui définit et rappelle la composition, les attributions et le fonctionnement de ce conseil. Ce règlement est adopté à l'unanimité.

Le conseil d'école se réunira 3 fois au cours de l'année scolaire.

Le procès-verbal de chaque conseil d'école sera affiché et transmis par mail à chaque parent représentant.

ÉDUCATION NATIONALE

I) Fonctionnement de l'école

a) Effectifs rentrée 2023 et prévisions 2024

Une dizaine d'inscriptions ont eu lieu la semaine juste avant la rentrée et deux radiations ont été demandées durant la première période.

L'effectif actuel est de 205 élèves.

TPS : 4 PS : 22 MS : 30 GS : 25 soit 81 élèves en maternelle
CP : 25 CE1 : 25 CE2 : 27 CM1 : 29 CM2 : 18 soit 124 élèves en élémentaire

TPS/PS/MS	4/11/11	26
PS/MS	11/15	26
MS/GS	4/11	15
GS		14
CP - 1		13
CP - 2		12
CE1-A		13
CE1-B		12
CE2/CM1-A	13/12	25
CE2/CM1-B	14/11	25
CM1/CM2	6/18	24

L'école accueille 12 élèves en ULIS.

Prévisions 2024 :

La Dsden de Gironde a demandé les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2024 dès mi-octobre. Après consultation des listes de naissance fournies par la mairie, l'effectif prévisionnel total serait de 211 élèves, en comptant 4 TPS comme cette année :

PS : 24 MS : 22 GS : 30 CP : 25 CE1 : 25 CE2 : 25 CM1 : 27 CM2 : 29

Mme le Maire rapporte son échange avec Madame l'Inspectrice au sujet de l'augmentation des effectifs : Mme le Maire souhaite étudier la possibilité d'un regroupement pédagogique et indique que Mme l'Inspectrice pense que ce sera bon pour accueillir ces élèves en 2024 au niveau des structures.

b) Règlement intérieur et Charte de la Laïcité

Avec la mise en œuvre d'un protocole national de lutte contre le harcèlement, la Dsden a demandé qu'une motion soit rajoutée dans le règlement intérieur de chaque établissement scolaire, indiquant qu'aucun enfant ne doit subir de faits de harcèlement à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école, que le harcèlement scolaire est un délit, que chaque école est dotée d'un protocole de détection, gestion et suivi de situations de harcèlement. La procédure de traitement doit être annexée au règlement intérieur de l'école et présentée en conseil d'école. Une information et une sensibilisation auprès des familles et des élèves devront être réalisées chaque année scolaire.

Vote du règlement intérieur : ce règlement est adopté à l'unanimité.

Ce règlement sera largement diffusé : affichage sur les panneaux extérieurs, diffusion par mail à tous les parents, par Klassly, consultation sur le site de la mairie, dans l'onglet école.

D'autre part, **la Charte de la laïcité** sera communiquée aux familles qui doivent en prendre connaissance et la signer.

c) Modification des entrées et sorties en maternelle

Le plan Vigipirate ayant été relevé à son plus haut niveau depuis l'attentat du 13 octobre (Urgence attentat), les parents des élèves de maternelle ne rentrent plus dans l'école depuis la reprise du 6 novembre.

Tous les enfants sont donc accueillis au portail principal par la directrice ou une enseignante ainsi que deux atsem. Ils se dirigent ensuite dans leur classe où leur enseignant les attend. Les plus petits sont accompagnés par une des atsem jusqu'à leurs classes si besoin.

Le comptage pour la cantine et la garderie s'effectue dans les classes. La connaissance des enfants par la communauté éducative (ATSEM et Enseignant de la classe) permet d'amener progressivement les enfants à plus d'autonomie.

A la sortie, pour les classes de GS, MS/GS et PS/MS, les élèves sont conduits au portail principal par leur enseignant et remis à leurs parents ou à l'adulte autorisé par écrit.

Les TPS/PS/MS sont remis par l'enseignante, aidée de l'atsem, aux parents ou à l'adulte autorisé, par la porte de la salle de sieste.

Une attention particulière est portée aux entrées et sorties de l'ensemble de l'école, en évitant tout attroupement prolongé.

d) Protocole harcèlement

Un programme national de lutte contre le harcèlement est mis en place depuis l'an dernier : le programme PHARE. D'ici 2027, tous les enseignants devraient avoir eu accès à cette formation. Notre école ne fait pas partie de cette formation pour cette année.

Cependant, comme dans toutes les écoles, il est demandé aux enseignants de toutes les classes de sensibiliser leurs élèves au respect des autres, de la différence, du handicap et aux problématiques de harcèlement, en fonction de l'âge des élèves, dès la première période de l'année scolaire. Chaque classe participe à un moment important en lien avec cette lutte contre le harcèlement, dont la journée du harcèlement le 9 novembre.

Toutes les familles recevront dans la semaine une information avec des numéros d'urgence concernant l'enfance en danger.

Chaque école doit désormais mettre en place un protocole de détection, gestion et suivi des situations de harcèlement. Nos personnes ressources formées sont les conseillers pédagogiques de l'Inspection de Blaye. Ils ont élaboré un protocole à suivre, basé sur le protocole national.

C'est la direction de l'école qui est responsable du traitement des situations de harcèlement, avec appui de l'IEN de circonscription, des conseillers pédagogiques, et conjointement avec la mairie.

Le premier temps consiste dans le recueil de la parole de tous les protagonistes lors d'entretiens individuels, avec trace écrite, afin de comprendre, de rassurer et d'agir. Les parents sont informés et reçus.

Un travail en équipe (direction, enseignants, équipe de circonscription, psychologue scolaire, infirmière ou médecin scolaires, mairie, représentants des parents d'élèves,...) s'élabore alors pour apporter des solutions et des mesures de protection à prendre si cela s'avère nécessaire.

Et enfin, un suivi des mesures prises est mis en place avec l'enfant victime et sa famille.

e) Sécurité à l'école : PPMS et incendie

Les exercices PPMS et incendie visent à définir les rôles de chacun afin de développer les comportements adaptés et éviter la panique.

Un exercice d'évacuation en cas d'incendie a été réalisé le 26 septembre au matin, comme le demande la DSDEN de la Gironde. Les enseignants étaient avertis de l'heure et l'avaient expliqué aux enfants.

Un premier exercice a été effectué en 2,35 minutes dans le calme pour évacuer les élèves de l'école élémentaire jusqu'au point de rassemblement sur le terrain de sport près du portail.

L'évacuation de la maternelle s'est effectuée en suivant, en 1,40 minutes, également dans le calme et sans pleurs. Les enfants ont été rassemblés sur la place devant le portail principal de la maternelle.

Un second exercice incendie sera réalisé au cours de la période 4.

Les deux PPMS, plans particuliers de mise en sûreté en cas de risques majeurs et en cas d'attentat-intrusion, sont en cours de réactualisation et vont être transmis à la mairie et à la DSDEN d'ici mi-janvier.

Le PPMS risques majeurs est activé par les autorités en cas de tempête, glissement de terrain, séisme, feu de forêt, émanation de gaz toxiques ou explosion de matières dangereuses, danger nucléaire.

Les enfants et le personnel présents dans l'école élémentaire sont alors confinés dans le réfectoire (capacité d'accueillir 140 élèves) après alerte par corne de brume, ceux de la maternelle se confinent dans la salle de sieste, pour une durée indéterminée, puisque seuls les autorités et les services de secours peuvent lever l'alerte et le confinement. Il est donc demandé aux parents de ne pas téléphoner à l'école pour ne pas encombrer les lignes et de ne pas venir à l'école car ils ne pourront pas récupérer leur enfant. Une notice explicative sera prochainement distribuée aux familles. Un exercice d'entraînement sera effectué sur les deux sites au cours de la période 3 ou de la période 4.

Concernant **le PPMS attentat-intrusion**, l'essentiel est d'entraîner régulièrement les enfants à identifier le signal d'alerte (sirène déclenchée par un boîtier noir) et à repérer un adulte, à se cacher près de lui le plus rapidement possible et dans le silence ou à fuir de l'école si un adulte de l'école les y encourage, aucune pièce des deux écoles n'étant totalement sûre, comme dans la plupart des écoles.

Deux scénarios sont donc à envisager dans le cadre de ce PPMS attentat-intrusion, qui peut être déclenché par tout adulte de l'école, depuis les boîtiers noirs spécifiques à ce PPMS :

- S'enfermer dans les classes, en verrouillant les portes, les fenêtres, en baissant les volets, en tirant les rideaux, en bloquant les poignées de portes extérieures, en rassemblant les enfants au centre de la pièce ou derrière les tables et bureaux, le plus près possible du sol
- S'enfuir en s'assurant qu'il n'y ait pas de danger à l'extérieur de l'école.

Quelques problèmes sont à noter : il n'y a pas de boîtier déclencheur de l'alerte dans les cours de récréation, s'il y a une intrusion par les cours alors que celles-ci sont utilisées, les lieux de repli les plus loin (en deuxième intention), salle Courade et Vox, sont difficiles d'accès puisque les enseignants n'en ont pas les clés.

Un exercice d'entraînement est prévu le 30 novembre au matin, le scénario est encore à déterminer.

f) Budgets municipaux

Le budget alloué par la mairie est en année civile (pour les fournitures scolaires), celui de 2023 sera donc clôturé très prochainement.

Le budget pour l'achat de fournitures et petits matériels pédagogiques a été réactualisé à la rentrée de septembre suite à l'augmentation des effectifs et il est partagé entre chaque classe, en fonction du nombre d'élèves et du cycle de la classe.

L'équipe enseignante souhaiterait que le budget soit revu à la hausse pour 2024 au vu de l'inflation.

Le budget transport de 2000 euros pour les sorties a été totalement utilisé entre janvier et juin, le transport pour la rencontre balle ovale sera donc financé par la coopérative scolaire.

Le transport pour le cycle natation des CP et CE1 ne rentre pas dans le budget transport, il est payé en plus par la mairie.

La mairie alloue également un budget pour l'achat des livres du comité de lecture de la circonscription.

g) Fonctionnement et état financier de la coopérative

La coopérative scolaire de l'école est affiliée à l'OCCE, organisme associatif national développant les coopératives dans les écoles. Mme Naulé et Mme Mayol en sont les nouvelles mandataires et gèrent donc

les comptes de cette coopérative. Cette caisse est alimentée par les participations libres et facultatives des familles, la recette de la fête de fin d'année, la vente des photos scolaires, le marché de Noël... Elle sert à financer des sorties, des spectacles, des achats pour des projets pédagogiques de classe et d'école. Nous avons récolté 1470 euros en début d'année grâce aux dons des familles.

h) Plan de continuité pédagogique

La Dsden de la Gironde demande désormais que le plan de continuité pédagogique en cas de fermeture de classes ou d'école soit annoncé en conseil d'école.

A ce jour, certains outils sont utilisés par les enseignants et c'est ce plan de continuité pédagogique qui perdurera jusqu'à la fin de cette année scolaire.

Les enseignants et la directrice utiliseront tous l'application Klassly ou leur messagerie professionnelle académique pour communiquer avec les familles, et leur téléphone portable en numéro masqué si urgence. Ils auront aussi la possibilité de faire des visio par le biais de la classe virtuelle « Via ».

Toutes ces applications répondent aux normes RGPD et sont autorisées par l'Éducation Nationale. La plupart des familles les connaissent déjà parce qu'elles sont déjà utilisées.

II) Communication

a) Parents/Enseignants

Tous les parents ont la possibilité de communiquer avec l'enseignant de leur enfant et de solliciter un rendez-vous par l'intermédiaire de l'application Klassly ou par écrit dans la pochette transparente de leur enfant, **pochette qui doit impérativement être consultée tous les jours par les familles puis remise dans le cartable.**

Certains enseignants peuvent utiliser leur messagerie électronique professionnelle pour contacter les familles mais ils n'en ont pas l'obligation. Ils ne sont pas non plus tenus de répondre aux sollicitations des familles sur Klassly ou par mail, que ce soit sur temps de classe ou hors temps scolaire, ils apporteront une réponse quand ils le pourront.

Pour toute absence, la directrice rappelle donc que les familles doivent contacter l'école par téléphone ou sur la messagerie électronique de l'école.

Les enseignants proposeront également des rencontres à dates précises dans l'année pour les parents qui le souhaitent.

b) Parents/direction

Les familles peuvent communiquer ou demander un rendez-vous avec la directrice par mail sur l'adresse de l'école ou par téléphone en laissant un message sur le répondeur, si la directrice ne peut décrocher, le répondeur de l'école ou celui du portable sont écoutés régulièrement dans la journée.

c) Parents/mairie

Tout ce qui concerne les services périscolaires, garderie et cantine, la facturation, le multi-sport (prévenir l'animatrice concernée directement), le service minimum en cas de grève est du ressort de la mairie. Les familles sont donc invitées à contacter directement la mairie.

III) Projets et vie de l'école

a) Axes du projet d'école et fiches actions

Le projet d'école est lié au projet de réseau du REP, il est en vigueur depuis la rentrée 2021 jusqu'en 2024.

1/ Axe 1 - objectif : Renforcer les acquisitions du lire et comprendre (Fluence, Compréhension de l'implicite...):

- Mise en œuvre des progressions et programmations établies l'année dernière dans chaque cycle ainsi que des grilles d'observables
- Appropriation des méthodes support de travail
- Reconduction de participation à des actions telles que Livres en Citadelle, Comité de Lecture

2/ Axe 2 - objectif : Construire les compétences psycho-sociales des élèves :

- En élémentaire : le projet de cour va être reconduit. Des échanges entre petits et grands sont à l'étude pour l'explicitation des règles d'utilisation. De plus une réflexion sur des espaces dédiés va être

menée. Ils seraient visualisables par des zones de couleur. Ceci se fait en partenariat avec la mairie et dans le cadre du projet de l'éducation nationale « notre école faisons là ensemble ».

L'objectif étant de fixer des règles communes entre le périscolaire et l'équipe des enseignants.

3/ Axe 3 - objectif : Sécuriser le parcours des élèves en développant les partenariats :

- Partenariat avec le collège Val de Saye : projet sciences CP
- Partenariat avec le collège de Blaye
- Partenariat sur le Réseau d'éducation prioritaire : comité de lecture, rencontres sportives

4/Axe 4 - objectif : Construire et consolider la scolarisation des EFIV :

- Mise en œuvre de projets visant le métier d'élève (UPS-EFIV)
 - Adaptation des contenus dans les classes et groupes de besoin hors la classe
 - Rendez-vous commun PE EFIV / PE référence / parents pour faire des points et présenter les objectifs pour leur enfant et présentation des PPRE
 - Invitation des familles en école maternelle pour des temps en classe (ateliers) et des temps hors classe
 - Suivi scolarisation effective au collège et accompagnement des famille dans la liaison école -collège
 - Tous les trimestres, rencontre avec la mairie et l'enseignant référent.
- On constate une énorme progression dans la scolarisation depuis la mise en place de ce dispositif.

Un bilan des actions sera présenté lors du 3^{ème} conseil d'école.

b) Projets pédagogiques de l'année :

Projets cycle 1

Communs à la maternelle :

- Projet Viva la maternelle : exposition d'œuvres "hors les murs" à la bibliothèque de St Christoly. Exposition à la bibliothèque des travaux à l'extérieur de l'école du 20 au 24 novembre
- Journée de Noël avec préparation de gâteaux et de chants en dernière semaine avant les vacances (décloisonnements avec les GS).
- Comité lecture de la circonscription

Classe PS/MS :

- Participation au rallye maths sur le thème des jeux olympiques (MS) : 4 manches avec 4 épreuves, présentation des résultats à la fin de chaque période.
- Projet d'écriture d'un album en prenant appui sur le travail en lecture suivie sur l'album "Va-t'en grand monstre vert" (MS)
- Explorer le monde : travail sur le corps de l'enfant et les 5 sens : identifier et nommer les parties du corps : création d'une fresque de silhouettes pour habiller et décorer la salle de motricité. Découverte des 5 sens. En lien avec les arts visuels pour le projet « viva la maternelle »
- Bibliothécaire qui vient plusieurs fois par période, lit des histoires et prête des livres.
- Plus tard dans l'année : élevage de chenilles pour observer la transformation en papillon.
- Projet d'écriture d'albums

Classe de TPS/ PS/MS :

- Découverte des langues du monde : éveille la curiosité et développe un intérêt pour la langue et la culture de l'autre : drapeaux avec « bonjour » dans les langues qui correspondent
- Semaine du goût : atelier de découverte guidée, explorer les différentes saveurs Réaliser des spécialités culinaires : anniversaires
- Sorties scolaires P4/P5

- Comité lecture avec la classe de PS/MS
- Gâteaux avec les classes de maternelle pour Noël : Chant de Noël
- Rallye maths avec la classe de PS/MS
- Projets loup réécriture
- Viva la maternelle : semaine du 20 novembre exposition des travaux des enfants à la bibliothèque

- Corps de l'enfant/5 sens
- Visite bibliothécaire deux fois par période
- P3 ; Conte les 3 petits cochons en tricot
- Musicien : contrebasse chanson pour enfants

Grandes sections :

COMMUNS :

- Comité lecture avec journée de restitution des projets
- Livres en citadelle avec accueil d'un illustrateur en classes (Marjorie Beal)
- Bibliothèque avec les deux classes de grande section
- Décloisonnement : échange des classes avec la classe de MS/GS pour les domaines 2 (motricité) et domaine 3 (univers sonore)
- Plantations en période 5 avec les CP : demande à la mairie de bacs
- Concert des Grandes sections en octobre : projet en lien avec le langage écrit « la dictée à l'adulte ».

Classe de MS/GS :

- Écriture d'une chanson de la classe autour des prénoms rimant avec des noms d'animaux.
- Création d'un "Livres à compter" en atelier dirigé.

Classe de GS Mme Duville :

- Calendrier de l'avent autour du monde avec travail autour de la lettre (on reçoit tous les jours de décembre une lettre venant d'un pays avec la tradition de Noël dans ce pays)
- Sacs à albums et jeu du qui est-ce ? → Distribution aux familles
- Recettes anniversaires tous les mois : accueil des parents dans les locaux de l'école
- Elevage d'escargots : hibernation + relâcher au printemps

Élémentaire :

Projets cycle 2

CP	CE1
<ul style="list-style-type: none"> - Accueil régulier à la bibliothèque municipale (lecture offerte + prêt de livre) - Cycle « activités nautiques » à la piscine de St-André-de-Cubzac (merci à la municipalité pour le paiement des entrées et du transport) depuis le 15/09 jusqu'au 01/12 - Projet départemental CIRQUE : 6 ateliers menés dans l'école par des artistes professionnels avec l'objectif de création d'un spectacle. Le rendu se fera en avril devant les élèves des autres classes participantes. Dans le cadre de ce projet, les enfants iront voir un spectacle de cirque moderne le 2/02 (Uba), avec visite du Chapiteau en amont. Une sortie famille sera proposée le 17/05 (bus et entrée élèves pris en charge par l'école ; adultes et autres enfants à la charge des familles). Nous proposerons aussi un rendu devant les familles des 4 classes au VOX (date à positionner) <p>Souhait de proposer une sortie famille le 17 mai sur inscription avec paiement : venir voir un spectacle de cirque.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet balle ovale - Projet « sciences » avec un prof de SVT du collège, M. Lagrasse Fabien, autour de la germination. Il viendra dans nos classes le lundi 13 mai pour faire des plantations et nous nous rendrons au collège le jeudi 23 mai pour 	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil régulier à la bibliothèque municipale (lecture offerte + prêt de livre) - Cycle « activités nautiques » à la piscine de St-André-de-Cubzac (merci à la municipalité pour le paiement des entrées et du transport) depuis le 15/09 jusqu'au 01/12 - Projet départemental CIRQUE : 6 ateliers menés dans l'école par des artistes professionnels avec l'objectif de création d'un spectacle. Le rendu se fera en avril devant les élèves des autres classes participantes. Dans le cadre de ce projet, les enfants iront voir un spectacle de cirque moderne le 2/02 (Uba), avec visite du Chapiteau en amont. Une sortie famille sera proposée le 17/05 (bus et entrée élèves pris en charge par l'école ; adultes et autres enfants à la charge des familles). Nous proposerons aussi un rendu devant les familles des 4 classes au VOX (date à positionner) <p>Souhait de proposer une sortie famille le 17 mai sur inscription avec paiement : venir voir un spectacle de cirque.</p>

<p>disséquer une graine et l'observer à la loupe binoculaire. Tutorat avec les 6èmes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comité de lecture = les livres passent dans les familles, qui doivent donner leur avis. - Jeux mathématiques = depuis le début de l'année, tous les week-ends, des enfants ont à tour de rôle une pochette avec un jeu mathématiques de la classe pour y rejouer en famille. - EMC, jeu des 3 figures : jeu de Serge Tisseron. Il s'agit d'un jeu théâtral pour prévenir le harcèlement de la maternelle jusqu'au collège. L'idée est de développer les compétences psycho-sociales des élèves. - Littérature : participation au prix de littérature jeunesse de l'UNICEF. Sélection de 4 livres adaptés aux 3/5 ans. L'idée est de sensibiliser les enfants à la pauvreté dans le monde et de donner le goût à la lecture. Ce projet permet également aux élèves de prendre position dans le choix d'un livre qui leur tient à cœur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Comité de lecture = les livres passent dans les familles, qui doivent donner leur avis. Journée de restitution avec d'autres classes du REP en fin d'année. - Participation Livres en citadelle avec accueil d'un auteur en classe en décembre
--	---

Projets cycle 3

EN COMMUN :

- Accueil régulier à la bibliothèque municipale : lecture offerte + prêt de livre
- Projet vélo : Tous les CM1 et les CM2 les mardis et vendredis de la période 2 auront des séances vélo portant sur la sécurité et l'utilisation autonome de ce moyen de locomotion. Ils apprendront les bases pour savoir se déplacer en toute sécurité. Un intervenant USEP intervient dans le cadre de ce projet. Les CM2 vont passer l'attestation du « savoir rouler ».
- Livres en citadelle : Les 3 classes de CE2 CM1 et CM2 recevront début décembre un auteur ou un illustrateur de littérature de jeunesse.
- Projet balle ovale : projet pluridisciplinaire.
- Comité lecture : C'est l'idée d'un club lecture où la classe et les familles partagent les mêmes œuvres à tour de rôle puis échangent leurs avis. Il y a 8 livres qui circulent. Ce projet se clôturera par une rencontre inter écoles autour de ces œuvres (exposition, ateliers...).
- Rallye maths : Projet de circonscription qui consiste en 3 challenges mathématiques par équipes avec des énigmes mathématiques à résoudre.
- Sortie culturelle en lien avec toutes les classes de cycle 3

Classe de CE2/CM1 : M Aufrère : projet échecs (apprentissage des échecs dans la classe pour favoriser le vivre ensemble, des compétences mathématiques dans le but d'aller apprendre à d'autres classes à jouer) et projet chorale (représentation devant les parents de la classe)

Classe de CM1/ CM2 : projet dissection et CESCE2I (au mois de mai) autour de la citoyenneté et de l'éducation à la santé. Projet chasse au trésor de la commune pour la classe de CM1/CM2

Projets du REP : intervention gratuite pour les familles sur les apnées du sommeil de l'enfant le mardi 12 décembre à 18h30.

IV) Parcours de l'élève

a) Présentation des évaluations CP, CE1 et CM1

Objectifs de ces évaluations :

- ▶ Donner des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser,
- ▶ Permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le pilotage de proximité,
- ▶ Ajuster les plans nationaux et académiques de formation et proposer des ressources pertinentes.

En CP

	Français	Mathématiques
Items les mieux réussis	<ul style="list-style-type: none">- Manipuler des syllabes- Manipuler des phonèmes	<ul style="list-style-type: none">- Lire et écrire des nombres entiers- Comparer des nombres- Résoudre des problèmes
Items les moins bien réussis	<ul style="list-style-type: none">- Reconnaître les lettres dans les différentes écritures (à nuancer car une seule réponse fautive dans l'exercice invalide l'exercice entier)- Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent (dans une classe pour les élèves EFIV)	<ul style="list-style-type: none">- Reproduire un assemblage (espace et géométrie)- Associer un nombre à une position

Comparaison par rapport à l'année précédente : résultats quasi-similaires

	Français	Mathématiques
Items les mieux réussis	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre des mots lus par l'enseignant- Manipuler des syllabes	<ul style="list-style-type: none">- Lire et écrire des nombres entiers- Quantifier des collections
Items les moins bien réussis	<ul style="list-style-type: none">- Reconnaître des lettres- Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	<ul style="list-style-type: none">- Résoudre des problèmes- Reproduire un assemblage- Associer un nombre à une position

Il y en aura d'autres pour les CP, vers le milieu de l'année scolaire (en janvier)

En CE1

	Français	Mathématiques
Items les mieux réussis	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre des phrases à l'oral lues par l'enseignant	<ul style="list-style-type: none">- Lire des nombres entiers (1 classe)- Reproduire un assemblage (l'autre classe)
Items les moins bien réussis	<ul style="list-style-type: none">- Lire à voix haute des mots, un texte	<ul style="list-style-type: none">- Placer un nombre sur une ligne graduée- Soustraire en ligne (1 classe)- Additionner en ligne (l'autre classe)

Comparaison avec année précédente en CE1 :

- FRANÇAIS (+ de 50%) :

Ce qui a été majoritairement réussi en français : comprendre des phrases lues par l'enseignant. Ce qui a été moins bien réussi : comprendre des phrases lus seul, écrire des syllabes et des mots puis lire à voix haute un texte et des mots.

○ MATHEMATIQUES (+ de 50%) :

Pour les mathématiques ce qui a été réussi concerne : reproduire un assemblage et calculer mentalement. La résolution de problèmes utilisant des nombres entiers, associer un nombre entier à une position, écrire des nombres entiers, additionner et soustraire ont été moins bien réussi par les élèves.

En CM1 :

	Français	Mathématiques
Items les mieux réussis	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre des textes à l'oral lues par l'enseignant - Savoir trouver des mots de la même famille 	<ul style="list-style-type: none"> - Ecrire des nombres entiers - Placer un nombre sur une ligne graduée (1 classe)
Items les moins bien réussis	<ul style="list-style-type: none"> - Lire à voix haute - Comprendre des textes lus seul - Identifier la relation sujet/verbe 	<ul style="list-style-type: none"> - Mémoriser des faits numériques et des procédures numériques

Ce sont souvent les mêmes compétences qui sont le moins bien réussies sur un niveau de classe, même si les résultats sont à nuancer suivant les cohortes d'élèves, en fonction notamment de la présence d'élèves du dispositif Ulis ou Efiv, et à nuancer également car la notation pour certains exercices des évaluations nationales peut être très sévère.

b) Dispositifs d'aide

RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) :

Le RASED, chargé d'apporter de l'aide aux enfants en difficulté est composé d'une enseignante spécialisée à dominante pédagogique (E), Mme Sylvie Rodriguez et d'une psychologue scolaire, Mme Alésia Péducasse pour notre école mais également sur d'autres écoles.

Chaque année en octobre, les enseignants adressent des demandes d'aide au Rased pour des enfants en difficulté dans leur classe. La directrice rencontre ensuite l'enseignante spécialisée pour échanger sur les situations d'élèves signalées par les enseignants. Puis Mme Péducasse et Mme Rodriguez établissent leur emploi du temps pour leurs interventions dans l'école, tout en suivant les directives de l'Inspectrice de Blaye. La psychologue scolaire prévoit des observations d'élèves en classe après accord des familles et l'enseignante spécialisée interviendra auprès de l'enseignant dans la classe ou en petit groupe en dehors de la classe.

Les enseignants peuvent également faire appel à elles s'ils estiment être face à une situation compliquée avec un élève.

Les membres du Rased assistent généralement aux équipes éducatives des élèves.

UPS-EFIV :

Mme Dotal est enseignante sur le poste « EFIV » pour la scolarisation des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs. Le poste est rattaché à l'école où elle intervient tous les matins et le reste du temps elle peut intervenir au collège ou dans d'autres écoles du REP qui accueillent elles-aussi des enfants du voyage qui présentent des difficultés dans les apprentissages, pouvant être attribués à leur mode de vie (itinérance, pas la culture de l'école, absentéisme...).

Les missions de ce poste consistent donc surtout à contribuer à renforcer la scolarisation dès l'école maternelle, améliorer la fréquentation scolaire en élémentaire et accompagner la poursuite de scolarité au collège. La priorité est donnée au soutien en français mais un travail important est mené sur les compétences « être élève » pour essayer d'améliorer qualitativement la scolarisation de ces enfants.

Une autre mission importante de ce poste est la participation à des temps de concertation qui permettent, avec différents partenaires, de mettre en lien, d'échanger les informations et de réfléchir aux problématiques rencontrées. Font partis de ce « comité partenarial » : Mme Esquer-Giret (directrice de l'école), des assistantes sociales, des membres de l'association ADAV33 et les élus de la mairie (maire + élus pôle social/éducation).

Il n'y a donc pas une classe spécifique pour ces élèves, ils sont inclus dans leur classe avec des élèves de leur âge et Mme Dotal intervient sur des compétences spécifiques soit en groupes de besoins dans sa salle soit dans leur classe.

Dispositif ULIS :

Dispositif qui compte cette année 12 élèves.

Il s'agit d'une unité localisée pour l'inclusion scolaire qui est un dispositif pour la scolarisation des élèves en situation de handicap avérée par la MDPH, dans le cadre d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS). Les enfants orientés en ULIS peuvent avoir des troubles cognitifs, troubles spécifiques du langage, du développement comme l'autisme, troubles des fonctions motrices, des troubles associés... L'intérêt de ce dispositif est que ces enfants sont à la fois intégrés dans une classe avec des élèves de leur âge pour suivre certains apprentissages en fonction de leurs capacités et également regroupés dans la salle Ulis avec le coordonnateur pour travailler de façon personnalisée en fonction de leurs besoins. Le coordonnateur est le responsable pédagogique de l'Ulis, il travaille en collaboration avec les autres enseignants et organise les emplois du temps des élèves en fonction de leur PPS. Il est aidé par une aesh pour l'encadrement et l'animation des actions éducatives au sein du dispositif. Certains élèves du dispositif peuvent bénéficier de l'aide individuelle d'une aesh, selon la décision de la MDPH.

Le coordonnateur Ulis dans l'école est Julien Giraud.

Les APC :

Les activités pédagogiques complémentaires sont les activités proposées par les enseignants en dehors du temps de classe, chaque enseignant devant effectuer 36h d'APC avec des élèves.

Ces APC se déroulent 2 fois par semaine, en petit groupe, le lundi et le jeudi de 16h15 à 17h pour la maternelle, et le lundi et le jeudi de 16h05 à 16h50 pour l'élémentaire, de septembre à mai.

Elles sont proposées aux enfants sur la base du volontariat, c'est pourquoi les enseignants demandent aux familles de remplir une autorisation de participation, qui engage les familles sur la durée totale du travail proposé par l'enseignant.

Ces activités concernent le domaine de la lecture et de la compréhension (langage oral en cycle 1 et lecture/compréhension orale en cycles 2 et 3) et le domaine des mathématiques.

Il peut s'agir d'un accompagnement différencié, d'une aide spécifique lors de difficultés transitoires, une aide au travail personnel ou des activités dans le cadre du projet d'école.

Ce temps peut être proposé à l'ensemble des élèves de l'école selon le projet établi par l'enseignant. La durée de prise en charge est variable. Il s'agit d'un protocole personnalisé.

PPRE (Plan Particulier de Réussite éducative) :

Ce dispositif individuel est une adaptation ponctuelle des enseignements visant à l'amélioration d'une compétence cible, mis en place en classe par l'enseignant. Lorsque le PPRE est formalisé, il est présenté à l'élève et à sa famille et un suivi est fait par la suite. Ce PPRE peut être reconduit pour une nouvelle période ou éventuellement remplacé par un autre.

Les stages de remise à niveau ou stages de réussite :

Durée : 4jours, 3h par jour, le matin. 4 matinées de 3h avec des groupes de 6 élèves.

Ce stage est une remise à niveau dans les matières fondamentales : français et mathématiques et a lieu dans les écoles à raison de groupes d'au moins six élèves.

Cette année, avec la création du Pacte pour les enseignants volontaires, ces stages seront assurés dans l'école par l'enseignante Laurie Dumas, en octobre, avril et juillet

L'aide aux devoirs dans le cadre de l'Accompagnement éducatif (propre aux écoles en REP) :

Ce dispositif d'aide aux devoirs aura lieu le mardi et le vendredi de 16h à 17h et est animé par Mme Higoneng, de novembre à juin. Ce dispositif est accessible cette année aux élèves de cycle 3. L'objectif premier est de faire les devoirs. Pour les CM2, une orientation particulière est dédiée à la préparation de l'entrée en 6^{ème}. Apprentissage de méthodologie de travail et d'organisation du travail à la maison pour les rendre le plus autonome possible sur les devoirs.

MAIRIE

L'équipe enseignante remercie la municipalité et les agents du service technique pour les travaux réalisés cet été et durant les vacances d'octobre, notamment l'aménagement d'une salle des maitres très appréciable, sécurisation du palier à l'élémentaire, réparation du lino dans la salle de motricité, pose de films sur les vitres de l'élémentaire, petites réparations et aménagements divers dans les classes.

Demande de travaux et équipements :

- Les enseignants de maternelle souhaiteraient pouvoir faire des plantations avec leurs élèves dans le petit espace vert. **La mairie pense qu'il est préférable d'utiliser des bacs.**
- Plusieurs ordinateurs portables ne fonctionnent plus ou sont en train de lâcher : celui de GS ne s'allume plus (cf avec Gironde numérique qui l'aurait fourni), celui de la classe de TPS/PS/MS a un souci pour l'utilisation du traitement de texte, celui de Mme Marchi est fichu car le ventilateur s'enclenche, celui de direction plante régulièrement...
- Problème d'écran noir sur l'ordinateur de la classe de CE1 A persistant

Il faut faire une liste des ordinateurs qui ne fonctionnent pas, à communiquer à la mairie.

- Les 2 imprimantes couleur ne fonctionnent plus correctement, les cartouches d'encre séchant très rapidement. Il reste 180 euros sur le budget de direction qui pourrait financer une partie de l'achat de 2 nouvelles imprimantes avec des encres liquides, qui sont indispensables pour le travail de classe des enseignants
**La mairie entend la demande mais rappelle qu'il est convenu que les photocopies couleurs peuvent être réalisées au secrétariat de la mairie.
La mairie en prend note pour le prochain budget.**
- Souci toilettes des cycle 3 : très sales (toiles d'araignée, moustiques...) et qui sentent très mauvais tout le temps, jusque dans le hall, les élèves ne veulent pas les utiliser
La mairie va voir s'il y a un problème d'évacuation.
- Demande installation d'une boîte à livres sous le préau des 2 cours élémentaires : **la mairie va voir avec les services techniques sans pouvoir donner de délai sur la réalisation**
- Il manque un boîtier d'alarme PPMS noir dans les cours de récréation (élémentaire et maternelle). Et également dans la classe de Mme Higononq (CP1). **La mairie prend en compte cette nouvelle demande et rappelle que si le risque zéro n'existe pas, elle a mis en place tout ce qui lui a été demandé, à savoir la possibilité de fermeture des classes à clé ainsi que la pose de film opaque sur les vitres des fenêtres.**
- **Les nouvelles fenêtres pour la salle des maitres et l'étage sont en commande, le nouveau sol pour le jeu à la maternelle également, mais il y a un retard important sur la livraison.**
- **Le devis pour les fenêtres à l'étage de la maternelle a également été réalisé. La Mairie pourrait bénéficier de subvention pour 2024 dans le cadre du plan école.**

Spectacle de Noël :

La mairie offre le spectacle de Noël aux élèves au Vox comme chaque année. C'est l'école de musique de Haute Gironde qui donnera un spectacle musical pour les classes de maternelle, puis un deuxième spectacle adapté aux élèves de l'élémentaire. Un goûter est également prévu.

Mme Picq remercie Mme Dumas pour la participation de sa classe au questionnaire pour le projet de chasse au trésor de la commune. Les élèves de Mme Dumas sont très motivés.

Mme le Maire remercie les enseignants pour leur collaboration pour l'élection des conseillers municipaux enfants.

Elle indique que les bacs de plantation réalisés par le précédent conseil enfant sont utilisables par les enseignants.

Le prêt de la salle Vox est possible mais la salle Courade ne sera pas disponible au premier semestre 2024 en raison de la 3eme phase de travaux.

Conseil d'école n°2 : jeudi 14 mars à 17h30 – remise des questions au plus tard le 4 mars.

Conseil d'école n°3 : mardi 25 juin à 17h30 – remise des questions au plus tard le 14 juin.

la directrice
Mme Esquer Giret

la secrétaire
Mme Duville